



Municipalité de Pointe-Fortune

2026-07-29

📖 Citoyennes et citoyens de Pointe-Fortune aviez-vous vu passer cette bonne nouvelle ?

Nous sommes heureux de vous annoncer que toutes les ententes entre la Ville de Rigaud, la Municipalité de Pointe-Fortune et le Réseau BIBLIO de la Montérégie sont maintenant finalisées.

Les résidentes et résidents de Pointe-Fortune peuvent de nouveau profiter des services de la bibliothèque de Rigaud et venir emprunter des documents ! 📖 ✨

👉 Lors de votre première visite, n'oubliez pas d'apporter une pièce d'identité afin que le personnel de la bibliothèque puisse réactiver ou renouveler votre dossier d'abonné.

Tarifs d'abonnement pour les non-résidents :

- Adulte : 30 \$
- Enfant : 10 \$
- Famille : 50 \$

Nous avons hâte de vous accueillir à nouveau à la bibliothèque et de vous accompagner dans vos découvertes littéraires ! 😊 📚

Il est à noter que sur présentation d'une preuve de paiement, la Municipalité de Pointe-Fortune remboursera l'abonnement comme par le passé.

De plus il sera également possible de vous abonner comme non-résidents auprès des autres bibliothèques du Réseau, comme Très-Saint-Rédempteur, les Coteaux ou les Cèdres.

Source : Municipalité de Pointe-Fortune